PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 17 septembre 2012, à 19 h 00 au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents : Madame Marielle Roy,

Madame Solange Tremblay, Monsieur Lorenzo Ouellet, Monsieur René-Jacques Gallant, Monsieur Jean-Guy Chouinard, Monsieur Jocelyn Caron.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2012-09-421

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement de la séance du 9 septembre 2012 17 septembre 2012 Ordre du jour

- 1. Ouverture par la prière;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Comptes à accepter Août 2012;
- 4. Éclairage DEL Richard Poirier et Frères;
- 5. Offre de services :
 - 1. PSP Compteurs d'eau;
 - 2. Achat et installation abris à sel model QL-40;
- 6. Demandes d'appui
 - 1. Fabrique de Sayabec;
 - 2. Défi Têtes à prix;
 - 3. Fabrique de Saint-Cléophas Grandes retrouvailles scolaires 2013;

- 7. Invitation Fédération québécoise des municipalités;
- 8. Prix Télus;
- 9. Bénévole CLD;
- 10. Correspondance:
 - 1. Ministre des Anciens Combattants;
 - 2. MRC de La Matapédia Dépôt du rôle d'évaluation;
- 11. CLSC Résultats de l'ouverture des soumissions;
- 12. Biomasse Adjudication du contrat de la Chaufferie;
- 13. Table d'harmonisation Comité Culture et Concertation;
- 14. Affaires nouvelles:

1.	
2.	
3.	

- 15. Période de questions;
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution 2012-09-422

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois d'août 2012 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 80 362.67 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANTS
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC	50.00 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	1 033.91 \$
AU GENTIL MUGUET	92.32 \$
BELZILE GHISLAIN	106.00 \$
BIO-VALLÉE	94.33 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	200.70 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	103.60 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	124.39 \$
CLÉROBEC	418.40 \$
COMITÉ DE L'AVENIR DE SAINT-CLÉOPHAS	25.00 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	1 858.00 \$
ECO-L'EAU	1 603.90 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	48.74 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LEVESQUE	7.22 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	18.00 \$
GESTAR INC.	597.59 \$
GROUPE CCL	751.73 \$
GROUPE LECHASSEUR	1 527.17 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	106.93 \$
LEMIEUX DANIE	92.36 \$
ACCENT	398.00 \$
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	27.57 \$
MACHINERIE JNG THÉRIAULT INC.	507.43 \$

MATICSOLUTIONS ENR.	174.58 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	61 596.57 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	137.60 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	75.00 \$
PELLETIER ANTOINE	154.33 \$
GROUPE BÉLANGER PRESTIGE INC.	784.13 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC.	52.38 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	94.97 \$
PUBLICITÉ VERRO INC.	136.69 \$
RÉAL HUOT INC.	865.09 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	916.30 \$
ROBERT BOILEAU INC.	1 562.51 \$
SANTERRE GASTON	550.00 \$
SÉCURITÉ BERGER	785.54 \$
SONIC	2 511.23 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	5.47 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TOTAL	80 362.67 \$

4. La municipalité de Sayabec demande l'installation de l'éclairage DEL à deux endroits stratégiques dans la municipalité de Sayabec : c'est-à-dire sur un luminaire au coin de la rue Saint-Antoine et de l'Église ainsi que sur un autre luminaire au coin de la rue Saindon et de l'Église. Les travaux seront faits par l'entreprise Richard Poirier et Frères et permettront d'évaluer si le coût de l'éclairage DEL est moindre que celui que nous avons présentement.

<u>Résolution 2012-09-423</u> <u>Taxe d'accise 2012-2013 Compteurs d'eau – Soumission</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la soumission de Plomberie Gicleurs PSP au coût de 15 704.26 \$, taxes en sus, pour la fourniture et l'installation des matériaux de plomberie nécessaires à l'exécution des travaux de construction pour les compteurs d'eau. Voici les entreprises qui en bénéficieront ainsi que le diamètre du compteur qui sera installé:

NOM DES ENTREPRISES	DIAMÈTRE DU COMPTEUR
Marché R. Dionne Inc.	³ / ₄ pouce
Épicerie Raymond Berger & Fils Inc.	³ / ₄ pouce
Centre sportif David-Pelletier	1½ pouce
Ferme Nancy Caron et Jean-Guy	1 ¼ pouce
Chouinard	
Ferme Guylaine Harrisson et Raymond	³ / ₄ pouce
Caron	
École primaire Sainte-Marie	2 pouces
École polyvalente	4 pouces
Supermarché Bonichoix	³ / ₄ pouce
Lave auto Jean Berger	³ / ₄ pouce
Dépanneur PétroCanada	³ / ₄ pouce
Hôtel de Ville	1 pouce

Par la même résolution, les conseillers municipaux acceptent la soumission de Plomberie Gicleurs PSP au coût de 607.10 \$, taxes en sus, pour la fourniture et l'installation des matériaux de plomberie nécessaires à l'exécution des travaux de construction pour les compteurs d'eau. Cette dépense est admissible au programme de la taxe d'accise et doit être insérée dans la programmation finale 2010-2013. Voici les entreprises qui en bénéficieront ainsi que le diamètre du compteur qui sera installé :

NOM DES ENTREPRISES	DIAMÈTRE DU COMPTEUR
Salon Martine Bouillon	³ / ₄ pouce
Coiffure Maryse Caron	³ / ₄ pouce
Coiffure l'Entêté Valérie Ratté	³ / ₄ pouce
Coiffure la Caboche Jessy Caron	³ / ₄ pouce
Studio Josée (Marie-Josée Côté.)	³ / ₄ pouce
Coiffure Tapis rouge (Evelyne	³ / ₄ pouce
Poirier)	

Résolution 2012-09-424

Soumission – Binette Construction

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la soumission de l'entreprise Binette Construction au coût de 24 950 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un abri à sel sur les blocs de béton de la municipalité. Ce coût comprend aussi la main d'œuvre, l'outillage ainsi que l'équipement nécessaire à la pose du bâtiment. Le modèle de celui-ci est le QL SERIES 40 X 60. Le bâtiment est garanti 15 ans sur la toile et la structure comprend un traitement de corrosion. Un montant de 7 485 \$ représentant 30 % de la facture est payable tout de suite et un montant de 17 465 \$ représentant 70 % de la facture est payable à la livraison.

Résolution 2012-09-425

<u>Demande d'appui –</u> Fabrique

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer la Fabrique de Sayabec dans l'organisation d'un déjeuner qui aura lieu le 11 novembre 2012.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

6.2 L'Association du cancer de l' Est du Québec tiendra son Défi Têtes à prix et demande de les soutenir sous forme de dons.

Résolution 2012-09-426

<u>Demande d'appui – Fabrique</u> <u>de Saint-Cléophas – Grandes</u> <u>retrouvailles scolaires 2013</u>

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Solange Tremblay, conseillère, à participer au lancement officiel d'une loterie pour la tenue des grandes retrouvailles scolaires de 2013. Le coût pour le souper est de 15 \$ par personne et se tiendra le 22 septembre 2012 à l'église de Saint-Cléophas.

7. Une cérémonie officielle honorant les municipalités ayant obtenu un fleuron additionnel aura lieu le vendredi 28 septembre 2012 à 14 h à la salle 208 au Centre des Congrès de Québec au 1000, boulevard René-Lévesque Est à Québec. Nous n'avons aucune information concernant le coût de cette activité sur l'invitation.

Résolution 2012-09-427

<u>Télus – Implication</u> <u>communautaire</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Maroux, mairesse, au Prix excellence communautaire Télus qui vise un exemple d'excellence en engagement communautaire depuis plusieurs années dans sa communauté.

Résolution 2012-09-428

CLD - Bénévole

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Henriette Lefrançois au Prix Bénévole de l'année offert par le CLD de La Matapédia.

- 10.1 Une correspondance du Ministre des Anciens Combattants nous avise qu'Anciens Combattants Canada a approuvé une contribution ne dépassant pas 50 % des coûts admissibles d'une valeur de 3 396 \$ à la municipalité pour la restauration du canon Allemant.
- 10.2 La MRC de La Matapédia a transmis à la municipalité des informations concernant le dépôt du rôle d'évaluation qui sera en vigueur pour le prochain exercice financier.
- 11. L'ouverture des soumissions concernant le démantèlement du CLSC s'est déroulée vendredi, le 14 septembre 2012 à 11 h. Il n'y avait aucune soumission.
- 12. Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier informe les membres du Conseil municipal que l'analyse de la soumission de la chaufferie à la biomasse n'est pas complète. Le comité d'analyse formé de madame Sonia Fallu, secrétaire-trésorière adjointe et messieurs Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, André

Savard du Groupe PMI et Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, déposera une recommandation au conseil en temps opportun.

Résolution 2012-09-429

<u>Table d'harmonisation – Comité Culture et Concertation</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de 200 \$ par la table d'harmonisation au Comité Culture et Concertation pour la tenue de la journée intergénérationnelle qui se tiendra le 28 septembre 2012.

Résolution 2012-09-430

Levée de la séance

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 19 h 33.

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier